

Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Session d'hiver 2021

POL8152-10
IDÉES POLITIQUES
Différence et démocratie
Lundi, 9 H 30 à 12 H 30

Professeur : Yves Couture
Bureau : A3595 – Tél. : 987-3000, p. 8764
Disponibilités sur zoom : à déterminer
Courriel : ycouture7@yahoo.ca

Descriptif officiel du cours

Dans ce séminaire pourront être abordés la problématique d'un auteur, un courant de pensée, l'étude comparative d'auteurs sur un thème précis, l'interaction d'idées politiques avec le pouvoir et les transformations sociales.

I – Problématique du séminaire

Le séminaire a pour arrière-plan immédiat les débats contemporains sur l'identité, la démocratie et le pluralisme. L'objectif principal est de contribuer à acquérir un certain recul théorique sur les diverses positions en présence.

Le point de départ consistera à confronter le thème de la *différence* (de la pluralité, de l'altérité, du non-réductible) avec celui de la *démocratie*. Nous interrogerons d'abord ces deux termes, différence et démocratie, pour en préciser les sens multiples, première exigence si l'on veut ouvrir une enquête sur les rapports complexes entre les deux pôles. L'amorce sera donc conceptuelle et le séminaire gardera ensuite une démarche critique et exploratoire propre à la philosophie politique. Deux enjeux principaux guideront l'analyse.

1. Le premier consiste à interroger les tendances intrinsèques de la démocratie à l'égard du multiple et de l'Un, ou de la différence et de l'identité. La pensée politique a pu voir en effet dans la démocratie – entendue ici comme un régime politique et un régime de sens – un fait global et des principes dont la logique propre exige le respect de la différence et favorise son déploiement, ou à l'inverse un fait global qui exige et produit de l'unité et de l'identité. (unité morale, politique, culturelle, linguistique, etc.) Dans le premier cas, la démocratie semble du côté du multiple et de la différence, dans le second du côté de l'Un et de l'identité.

Chacune de ces deux thèses peut se doubler de jugements divergents. Considérons le premier cas, qui soutient que la démocratie a partie liée avec la différence. Sans doute est-ce Platon qui a fourni la présentation la plus influente de cette thèse. Selon la *République*, la démocratie contribue à défaire l'unité de la Cité et de l'âme humaine, au profit d'une forme d'anarchie où le multiple se libère de tout contrôle de la raison et de la tradition. Cette anarchie engendrera ensuite

de nouvelles dominations néfastes jusqu'à l'avènement de la tyrannie. Quoique cette interprétation de la *République* mérite d'être nuancée, on en retrouvera l'axe central dans de nombreuses critiques de la démocratie, jusqu'à aujourd'hui.

Mais on peut aussi souligner le lien entre démocratie et différence pour célébrer le déploiement du multiple. La thèse de fond demeure la même mais le jugement s'inverse : là où Platon voyait dans l'émancipation du multiple un risque d'anarchie politique et spirituelle, on y voit plutôt alors un signe d'émancipation. Cette idée est très forte dans la pensée actuelle. On la repère chez des penseur-es de la démocratie pluraliste ou de la démocratie radicale (Mouffe, Rancière, etc.), chez des penseur-es de la différence, de Derrida à certains défenseurs du multiculturalisme, des revendications LGBT+, de l'antiracisme ou de la décolonialité.

Par contre, plutôt qu'une affinité entre démocratie et différence, d'autres perspectives suggèrent plutôt un lien fort entre la démocratie, l'unité et l'identité. On trouve des éléments en ce sens dans la pensée classique, puis chez Montesquieu et Rousseau. Tocqueville en a fait une synthèse puissante dans ses analyses des risques de tyrannie de la majorité, du conformisme démocratique et de l'aplanissement de la pensée. Il appelait les amis de la démocratie à comprendre ces risques pour mieux les combattre. L'équation démocratie = identité peut à son tour susciter des jugements opposés. Certains voient une forte identité commune, par exemple sur le plan national, comme un facteur favorable à la démocratie et aux avantages qui lui sont associés. D'autres, au contraire, y voient une menace à la pluralité humaine.

Le premier enjeu consiste donc à explorer la coexistence paradoxale de thèses contraires, qui font de la démocratie un vecteur du multiple ou un vecteur de l'Un. Nous tâcherons à cet égard d'éviter les lectures unilatérales pour plutôt poser la question : la démocratie n'est-elle pas en réalité le cadre d'une nouvelle économie ou d'une nouvelle dialectique de l'Un et du multiple, avec ses propres dynamiques et tensions ?

2. Le second enjeu peut être défini comme l'interrogation des rapports entre la démocratie et des phénomènes sociaux majeurs qui s'en distinguent tout en nouant avec elles des rapports complexes. La liste ici pourrait être très longue. Quels rapports entretient la démocratie et la religion, ou toute logique sacrée, ou toute forme d'hétéronomie et de hiérarchie ? Quels rapports entretient la démocratie avec l'État, ou encore avec le fait national ? Quels rapports entretient la démocratie avec l'économie libérale et capitaliste ? Ou avec le savoir, sous la forme des sciences, des sciences sociales et de la philosophie ? Ou même quels rapports entretient la démocratie avec l'idée de nature et de différences naturelles ?

Il s'agit ici d'examiner les relations complexes entre la logique démocratique, qui vise à favoriser les principes politiques d'égalité et de liberté, avec d'autres logiques politiques, religieuses, sociales, économiques, naturelles ou anthropologiques. En d'autres termes, d'esquisser un cadre général pour penser l'interaction de la démocratie avec ses *Autres*.

Premier axe de réflexion : les liens de l'Un et du multiple dans la logique démocratique. Deuxième axe : les liens complexes de la logique démocratique avec d'autres dimensions du fait social. Il est probable que ces deux axes se croisent et s'enchevêtrent constamment.

II – Objectifs

1. Se confronter avec le recul approprié à certains enjeux centraux de la pensée et de la vie politiques actuelles.
2. Dépasser les analyses unilatérales du fait démocratique pour donner accès à la complexité de sa dynamique.
3. Approfondir les lignes de force d'une compréhension pluricentrée des logiques autonomes qui se croisent, se heurtent et s'associent dans la vie sociale.

III – Méthode pédagogique

Le séminaire se déroulera entièrement à distance. L'information détaillée sur le contenu des séances sera présentée sur la **page Moodle** du cours. Semaine après semaine j'indiquerai les thèmes abordés, les textes à lire et le contenu de la séance (présentation magistrale, exposés étudiants, débats, etc.). La section « dernières nouvelles » me permettra de revenir sur la progression du séminaire. Les messages placés dans cette section vous sont automatiquement transférés à votre courriel uqam.

Les séances auront lieu sur **zoom** à l'horaire indiquée, soit le lundi à 9h30. Nous respecterons la durée prévue de trois heures, selon un aménagement dont nous pourrions discuter lors de la première séance. Pour les cours du premier cycle, il paraît utile de diminuer la durée des séances et de les compléter par des capsules audios préenregistrées, puisque la nature de la matière et des cours rend à la fois possible et souhaitable cette division du travail. Mais les séminaires des cycles supérieurs ont d'autres objectifs, notamment de favoriser le plus possible les échanges avec le professeur et au sein du groupe classe. Les rencontres en direct sur zoom répondent mieux à ces objectifs que les audios préenregistrées.

Les semaines deux et trois prendront la forme de cours magistraux entrecoupés de débats, le but étant d'asseoir la problématique générale du séminaire, soit les rapports complexes entre différence et démocratie.

Les séances suivantes seront divisées en deux parties. La première consistera en une analyse générale du thème de la semaine. La deuxième sera réservée à des exposés étudiants sur les textes au programme et à des débats ciblés sur les enjeux abordés. Nous terminerons par une brève présentation des textes à préparer pour la semaine suivante.

La démarche gardera toujours un caractère exploratoire et collectif. Il faut cependant préciser qu'elle exigera des participants un effort soutenu de lecture (sauf exception, de 60 à 80 pages en moyenne par semaine) et de participation.

Coordonnées des réunions zoom : Numéro de la réunion : 863 0417 7942

Code secret : **553056**

Lien : <https://uqam.zoom.us/meeting/register/tZlud-2pqTwjHtbvRBmWhY9g1m0dwvPRwTG5>

III – Calendrier des séances

- 18 janvier Présentation de la problématique et des thèmes directeurs
- 25 janvier *La démocratie, le multiple, la différence* / Platon – Les versions contemporaines du lien entre démocratie et différence
- 1^{er} février *La démocratie, l'Un, l'identité* / Tocqueville – Les versions contemporaines du lien entre démocratie et identité
- 8 février *L'État I* – La fondation non démocratique de l'État moderne
- 15 février *L'État II* – Une reconquête possible de l'État par la démocratie ?
- 22 février *L'État III* – Pluralisme colonial, multiculturalisme, décolonialité
- 1^{er} mars *Semaine de lecture*
- 8 mars *Capitalisme et démocratie I*
- 15 mars *Capitalisme et démocratie II*
- 22 mars *Rationalité et démocratie I* : les défis du pluralisme identitaire ou post-identitaire
- 29 mars *Rationalité et démocratie II* : les nouveaux débats sur le populisme et les « élites sécessionnistes »
- 5 avril *Congé*
- 12 avril *Rationalité et démocratie III* : les nouveaux débats sur le populisme et les élites sécessionnistes
- 19 avril *La démocratie, l'Un et le multiple* : débats actuels

IV – Textes au programme

La liste qui suit n'est pas exhaustive et pourrait être sujette à des modifications en fonction de la disponibilité des textes et de la cohérence recherchée pour le séminaire.

18 janvier : Introduction

25 janvier : *La démocratie, le multiple, la différence*

Platon, *La République*, Livre VIII, 555b à 576b – (p. 420 à 453 de l'édition de référence)

Badiou, Alain, « L'emblème démocratique », *Démocratie dans quel état ?*, p. 10-17.

Mouffe, Chantal, « La démocratie plurielle entre modernité et post-modernité », dans *La politique et ses enjeux : pour une démocratie plurielle*, p. 27 à 45.

1^{er} février : *La démocratie, l'Un, l'identité*

Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, extraits des tomes I et II.

i- Tome I, 1^{ère} partie, Ch. IV et Ch. V – Les cinq sections initiales sur la commune ; Tome I, 2^e partie, Ch. 3 et Ch. 7

ii- Tome II, 1^{ère} partie, ch. 1, 2, 7 et 8, ; 2^e partie, Ch. 2 et 10 ; 3^e partie, ch. 5 ; 4^e partie, ch. 6.

8 février : *L'État I – La fondation non démocratique de l'État moderne*

Hegel, *La raison dans l'histoire*, section « Les peuples », et « L'État »
Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, 3^e section : l'État, paragraphes 257 à 274. (p. 416-467)

15 février : L'État II – La démocratie contre l'État ?

Clastres, Pierre, « Échange et pouvoir : philosophie de la chefferie indienne », *La société contre l'État*, p. 24-42.

Lefort, Claude, « La question de la démocratie », *Essais sur le politique*, p. 17-30

Abensour, Miguel, « Démocratie insurgente et principe d'anarchie », p. 161-190.

22 février : L'État III : Pluralisme colonial, multiculturalisme, décolonialité

Coulthard, Glen, Extraits de *Peau rouge masques blancs, contre la politique coloniale de la reconnaissance*

Larocque, Emma, « Métis and Feminist. Ethical Reflections on Feminism, Human Rights and Decolonization », dans Joyce Green (dir.), *Making Space for Indigenous Feminism*. Black Point/Winnipeg, Fernwood Pub, p. 53-71.

1^{er} mars Semaine de lecture

8 mars Capitalisme et démocratie I : Démocratie, capitalisme et différence

Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, T. I et T. II

- Tome I, 2^e partie, ch. 6 : « Activité qui règne dans toutes les parties du corps politique aux États-Unis ; influence qu'elle exerce sur la société »

- Tome II, 2^e partie, ch. 19, 20

Jacobs, Jane, « Les conditions génératrices de la diversité » et « L'auto-destruction de la diversité » dans *Déclin et survie des grandes villes américaines*, p. 133-139 et p. 217-229

Brown, Wendy, « Nous sommes tous démocrates à présent », *Démocratie dans quel état*, p. 41-52.

Hardt, Michael et Antonio Negri, « La souveraineté capitaliste ou l'administration de la souveraineté mondiale de contrôle », *Empire*, p. 395-423.

15 mars Capitalisme et démocratie II

Boltanski, Luc et Ève Chiapello, « À l'épreuve de la critique artiste », *Le nouvel esprit du capitalisme*, p. 555 à 640

22 mars Rationalité et démocratie I : La démocratie a-t-elle besoin d'une théorie ?

Rawls, John, « La priorité du juste et les conceptions du bien », *Justice et démocratie*, p. 287-320.

Rorty, Richard, « La priorité de la démocratie sur la philosophie », *Objectivisme, relativisme et vérité*, p. 191-222.

29 mars Rationalité et démocratie II : différence et démocratie

Arendt, Hannah, « Vérité et politique », *La crise de la culture*, p. 289 à 336

Deleuze, Gilles et Félix Guattari, « Géophilosophie », *Qu'est-ce que la philosophie ?*, p. 86 à 114.

5 avril Congé

12 avril Rationalité et démocratie III : les nouveaux débats sur le populisme et les élites sécessionnistes

Lasch, Christopher, extraits de *La révolte des élites et la trahison de la démocratie*

Ross, Kristin, « Démocratie à vendre », *Démocratie dans quel état ?*, p. 71 à 84.

19 avril La démocratie, l'Un et le multiple : débats actuels

- Contenu à discuter en groupe.

V – Proposition d'évaluation

1. Participation au séminaire : 20 %
 - Présence au séminaire ; participation aux discussions ; pertinence des questions, des remarques, des critiques ; capacité de répondre aux questions posées, etc.
2. Deux présentations de texte (environ 10 minutes) portant des textes au programme : 30 %
 - clarté de l'exposé, usage significatif des thèmes du séminaire, capacité à définir les concepts, intérêt et originalité du propos, etc.
3. Deux travaux écrits, selon l'une ou l'autre des formules suivantes :
 - A – Travail long et fiche de lecture
 - Un travail de synthèse portant sur un auteur ou un thème. De 15 à 20 pages. 40 %
 - Une fiche de lecture (4 pages maximum) qui présente de manière synthétique les thèses essentielles d'un auteur sur les thèmes du séminaire. 10 %
 - B – Deux travaux de synthèse portant sur des auteurs ou des thèmes distincts. De 10 à 12 pages chacun. 2 X 25 % = 50 %

V – Bibliographie

Pour ne pas surcharger le plan de cours, nous nous limiterons ici, sauf exceptions, à donner les ouvrages dont sont tirés les textes au programme de chaque séance.

- Abensour, Miguel, *La démocratie contre l'État – Marx et le moment machiavélien*, Paris, Le Félin, 2004.
- Arendt, Hannah, La condition de l'homme moderne, dans *L'Humaine condition*, Paris, Édition Quarto Gallimard, p. 51-326.
- Arendt, Hannah, La crise de la culture, dans *L'Humaine condition* Paris, Édition Quarto Gallimard, p. 587-836.
- Badiou, Alain, « L'emblème démocratique », *Démocratie, dans quel état ?*, Montréal, Écosociété, p. 10-17.
- Boltanski, Luc et Ève Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard-Tel, 2011.
- Brown, Wendy, « Nous sommes tous démocrates à présent », *Démocratie, dans quel état ?*, Montréal, Écosociété, p. 41-52. .
- Castoriadis, Cornélius, « Imaginaire politique grec et moderne », *La montée de l'insignifiance. Les carrefours du labyrinthe, t. 4*, Paris, Seuil, 1996, p. 159-182.
- Castoriadis, « La démocratie comme procédure et comme régime », *Les carrefours du labyrinthe 4*, Paris, Seuil, 1996, p. 221-241.
- Clastres, Pierre, *La société contre l'État*, Paris, Minuit, 1974. (2003)
- Coulthard, Glen, *Peau rouge masques blancs, contre la politique coloniale de la reconnaissance*, Montréal, Lux, 2018.
- Deleuze, Gilles et Guatari, Félix, « Introduction : Rhizome » dans *Mille plateaux*, Paris, Minuit, 1980, 9-37.

- Deleuze, Gilles et Guatari, Félix, « Géophilosophie », dans *Qu'est-ce que la philosophie ?*, Paris, Éditions de Minuit, 1991 (2005), p. 86 à 114.
- Dumont, Louis, *Homo aequalis – Genèse et épanouissement de l'idéologie économique*, Paris, Gallimard, 1985.
- Gauchet, Marcel, *La démocratie contre elle-même*, Paris, Gallimard-Tel, 2002.
- Gauchet, « Les figures du politique », *La Condition politique*, Paris, Gallimard Tel, 2005, p. 9-43.
- Hardt, Michael et Antonio Negri, *Empire*, Paris, Exils Éditeur, 2000.
- Hegel, Georg Wilhelm Friedrich, *Principes de la philosophie du droit*, Traduction J.F. Kervégan, Paris, Presses universitaires de France, 1998.
- Hegel, Georg Wilhelm Friedrich *La Raison dans l'Histoire. Introduction à la philosophie de l'histoire*, Paris, Union générale d'édition, 1979.
- Larocque, Emma, « Métis and Feminist. Ethical Reflections on Feminism, Human Rights and Decolonization », dans Joyce Green (dir.), *Making Space for Indigenous Feminism*. Black Point/Winnipeg, Fernwood Pub, p. 53-71.
- Lasch, Christopher, *La révolte des élites et la trahison de la démocratie*, Paris, Climat, 1996.
- Lefort, Claude, « La question de la démocratie » dans *Essais sur le politique*, Paris, Seuil, 1986, p. 17-30.
- Lefort, Claude, « La pensée du politique », *Le temps présent*, Paris, Belin, 2007, 599-610.
- Lefort, Claude, « La liberté à l'ère du relativisme », *Le temps présent*, Paris, Belin, 2007, 631-655.
- Marx, Karl Et Fr. Engels, « Le manifeste du parti communiste », Paris, GF, 2000.
- Marx, Karl, « Onze thèses sur Feuerbach », version en ligne, classiques des sciences sociales.
- Mouffe, Chantal, *Le politique et ses enjeux : pour une démocratie plurielle*. Paris, La Découverte, 1994.
- Marcuse, Herbert, *L'homme unidimensionnel*, Paris, Minuit, 1968.
- Meiksins Wood, Helen, *L'empire du capital*, Montréal, Lux, 2011.
- Nietzsche, Friedrich, *Par delà bien et mal*, Œuvres philosophiques complètes, T. VII , Paris, Gallimard, 1971.
- Platon, *La République*, traduction Georges Leroux, Paris, GF, 2006.
- Rancière, Jacques, *La haine de la démocratie*, Paris, La Fabrique, 2005.
- Rawls, John, « La priorité du juste et les conceptions du bien », *Justice et démocratie*, p. 287-320.
- Rorty, Richard, « La priorité de la démocratie sur la philosophie », *Objectivisme, relativisme et vérité*, p. 191-222.
- Ross, Kristin, « Démocratie à vendre », *Démocratie dans quel état ?*, p. 71 à 84.
- Revault-D'allonnes, Myriam, *Pourquoi nous n'aimons pas la démocratie*, Paris, Seuil, 2010.
- Tocqueville, Alexis de, *De la démocratie en Amérique*, T. I et II, Paris, Bouquins, 1986.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.

1. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
2. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
3. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
4. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
5. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
6. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
7. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement

514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514-987-0348

calacs@uqam.ca

www.trepepourelles.org

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514-987-3185 Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : **514-987-3131**

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels;

...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;

...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;

...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-vous voir au W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel – FSPD UQAM



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez consulter sur le site r18.uqam.ca des capsules vidéos qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.



Guide à l'intention des enseignant(e)s de l'UQAM

Qu'est-ce que le R18?

C'est le règlement institutionnel sur les infractions de nature académique. La gestion de ce règlement se fait grâce à un logiciel (*Infractions*) automatisé, particulièrement efficace pour faire le suivi des cas de récidive.

Conditions gagnantes pour éviter le plagiat!

- Mettre l'encart du R18 dans votre plan de cours.
- Parler du plagiat lors du premier cours du trimestre et avant un examen ou la remise d'un travail, ne serait-ce que quelques minutes afin de sensibiliser votre groupe au phénomène et lui dire que de courtes capsules sont à disposition pour se familiariser avec le sujet (voir www.r18.uqam.ca). Cette information est particulièrement utile aux étudiant(e)s de première année.
- Les orienter vers le site www.infosphere.uqam.ca pour ceux et celles qui désirent un aide-mémoire méthodologique ou qui n'ont pas les bases pour les règles de citation.
- Pour les travaux, bien expliquer en classe et dans le plan de cours le type d'entraide qui est permis ou interdit, c'est-à-dire ce qui est attendu de chacun. Par exemple, deux étudiant(e)s peuvent faire de la recherche et échanger sur leurs découvertes, mais il est important que les travaux soient distincts l'un de l'autre.
- Lors des examens en classe, laisser un espace entre chacun des étudiant(e)s. Si ce n'est pas possible, distribuer des versions différentes du même examen, avec une page frontispice de couleur différente.
- Transmettre des consignes claires lors d'un examen: les étudiant(e)s ne peuvent pas consulter de téléphone ou de montre intelligents. Pas même pour regarder l'heure!
- Si vous êtes témoin de la commission d'une infraction lors d'un examen: noter les informations nécessaires (qui, quoi, comment, quand, où), mais n'enlevez pas la copie d'examen à l'étudiant(e), car cela risquerait de créer une situation conflictuelle et de déranger les autres étudiant(e)s, laissez l'étudiant(e) terminer son examen.
- Si vous avez des soupçons ou même la certitude de la commission d'une infraction académique, ne mettez pas zéro au travail ou à l'examen, mais faites un rapport de signalement. Vous éviterez ainsi deux conséquences possibles :
 - que l'étudiant(e) fasse une demande de révision de note et que votre note soit modifiée puisque vous n'avez pas suivi la bonne procédure;
 - qu'il n'y ait pas de trace de la commission d'une infraction au dossier de l'étudiant(e), échappant ainsi au suivi systématique qui est fait lors de la commission d'une infraction, notamment lors de récidive(s).

Les étapes lors du dépôt d'un rapport de signalement, version simplifiée

1. Dépôt du rapport de signalement via le logiciel [Infractions](#). C'est tout! C'est rapide et simple!
2. Enquête effectuée par le, la Responsable facultaire des Dossiers d'Infraction Académique ([liste des RDIA](#)).
3. S'il y a une preuve suffisante, le dossier est transmis au Comité facultaire sur les infractions de nature académique.
4. Si l'étudiant(e) est sanctionné(e), il, elle peut aller en appel.

Pour plus d'information, communiquez avec le, la responsable de votre Faculté/École ou [Marc-Olivier Desbiens](#), secrétaire du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique.



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

INFO
SPHÈRE

Infosphère est l'un de ces outils indispensables: un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.